



*Instructions : ce formulaire est à remplir et à retourner dûment daté et signé au **bureau du Conseil général**. Il est précisé que tant que le formulaire n'a pas été transmis par le bureau, son dépôt n'est pas validé. Merci.*

POSTULAT D'URGENCE

Article 30 : Postulat

¹ Chaque Conseiller général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.

² La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul Conseiller général (art 31, al 3-4-5).

³ En cas d'acceptation, il oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.

⁴ Lors de la réponse, seul le premier signataire peut reprendre la parole.

⁵ Lors de la réponse du Conseil municipal un vote consultatif peut être demandé.

Règlement du 17 novembre 2021

Date du dépôt auprès du bureau	10 juin 2025
Auteur/e du Postulat	Fanny Fellay - Gérald Maret – Sébastien Fellay
Sujet/titre	Demande de soutien financier d'urgence en faveur des entreprises, des restaurateurs, des commerces ainsi que des habitants du Haut Val de Bagnes.
Description	Contexte À la suite de l'événement exceptionnel survenu en juillet 2024, de nouvelles coulées de laves torrentielles en provenance du torrent du Fregnoley ont été observées de manière ininterrompue depuis le printemps avec le retrait du pont fusible et la coupure de la route dès le 2 juin 2025. Ces coulées ont charrié un volume estimé à près de 50'000 m³ de matériaux, engendrant des conséquences significatives sur la région. Selon les spécialistes, les coulées vont continuer dans les prochaines semaines et prochaines années lors de la fonte des neiges. La situation actuelle représente une contrainte majeure pour la population locale, notamment en termes de mobilité, d'accessibilité, et de délais dans la réalisation des travaux d'urgence. Les entreprises et les restaurateurs de la région sont particulièrement touchés par la forte baisse de fréquentation, directement liée aux conditions d'accès difficiles. Demande Afin de préserver l'activité économique et touristique et sociale dans le Haut Val de Bagnes, les auteurs du présent postulat sollicitent la mise en place d'une aide financière d'urgence. Ce soutien vise à accompagner les entreprises, les établissements de restauration impactés les commerces ainsi que la population en leur permettant de faire face à leurs charges fixes et frais courants, et ainsi éviter des situations de détresse économique et ainsi d'éviter leur fermeture. Un autre volet vise à aider la



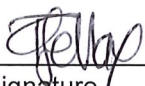
COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

	population afin de permettre une mobilité pour l'ensemble des résidents du Haut Val de Bagnes. Le montant de cette aide est à évaluer par le Conseil Municipal de la Commune de Val de Bagnes.
--	--

A remplir par le/la signataire :

Fellay Fanny

Nom, Prénom


Signature

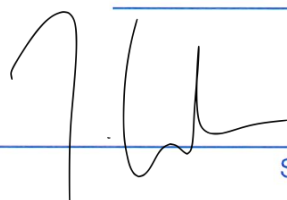
Cosignataires voir page suivante

A remplir par le Président du CG

Déposé le :

10.6.20

date


Signature



Liste des cosignataires :

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
Maret	Gérald	
Fellay	Fanny	
Fellay	Sébastien	

*S'il devait y avoir plus de cosignataires
Veuillez utiliser un formulaire supplémentaire. Merci.*